

Commune de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne)

Exercices 2019 et suivants

Limeil-Brévannes compte 28 104 habitants en 2024 ; elle a vu sa population augmenter de 35 % en 10 ans. Jeune (44,2 % de moins de 30 ans) mais relativement fragile, avec un taux de pauvreté supérieur aux moyennes nationales et régionales (17 % contre respectivement 14,9 % et 16,1 %), cette population induit des besoins de services publics et d'équipements.

Précédemment membre de l'ancienne communauté d'agglomération Plaine centrale du Val-de-Marne, la commune a rejoint en 2016, lors de la mise en place de la Métropole du Grand Paris, l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir. Cette architecture institutionnelle se révèle complexe, notamment en termes de flux financiers.

Les principaux constats de la chambre

- Une situation financière améliorée entre 2019 et 2023 grâce à une croissance des produits et une maîtrise des charges
- Une fiabilité des comptes à renforcer en termes d'inventaire patrimonial et de suivi de la dette
- Un réel effort de maîtrise de la masse salariale mais des ressources humaines dont le suivi pourrait être amélioré
- Un programme pluriannuel d'investissement 2024-2027 ambitieux qui représente un risque pour la soutenabilité de l'endettement
- Des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques à développer davantage

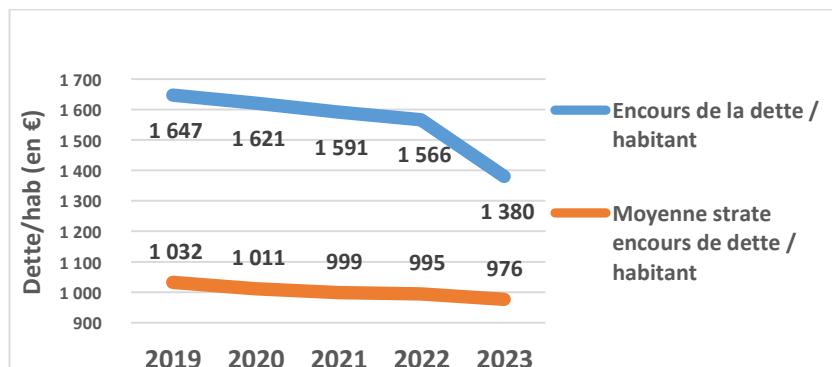
Les principales recommandations de la CRC

- Se doter d'outils de suivi précis et cohérents des effectifs propres à en assurer le pilotage
- Tenir un inventaire physique et comptable exhaustif et cohérent avec l'état de l'actif du comptable public
- Développer la prise en compte des critères environnementaux et de durabilité dans les outils de pilotage et d'expression des besoins de la commande publique

Trois chiffres clés

- **641 €** : charges de personnel par habitant en 2022 (moyenne de la strate : 806 €/ habitant)
- **53,5 %** : part des charges de personnel dans les charges courantes en 2023 (elles étaient de 57,3 % en 2019, illustrant la maîtrise de la masse salariale)
- **12 %** : taux d'absentéisme en 2023 (moyenne des collectivités estimée à 10,2 %¹)

Evolution de la dette par habitant



Source CRC d'après les comptes administratifs de la commune

Lire le rapport : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-01/IDR2024-45.pdf>

¹ Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales. Edition 2023 (octobre 2023). Taux en 2022 (tous motifs confondus) estimé par l'institut Relyens (anciennement Sofaxis).